



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

PAP

Question écrite n° 39956

Texte de la question

M Jean-Louis Masson rappelle à M le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, que les personnes ayant contracté des prêts d'accession à la propriété ou des prêts conventionnés rencontrent des difficultés de plus en plus grandes. En effet, ces prêts, qui sont progressifs, ont une progression annuelle de 8 p 100. Toutefois, en raison des succès significatifs obtenus dans la lutte contre l'inflation par le Gouvernement, les charges occasionnées par l'accession à la propriété sont de plus en plus importantes. Un échelonnement de la progressivité des prêts permettrait d'alléger la charge des titulaires de ces prêts. Il souhaiterait donc qu'il lui indique ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Masson Jean-Louis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39956

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : économie, finances et privatisation.

Ministère attributaire : économie, finances et privatisation.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mai 1988, page 2087